

UNITED NATIONS



NATIONS UNIES

**LE SECRETAIRE GENERAL**

--

**MESSAGE SUR LE RAPPORT DU GROUPE DE HAUT NIVEAU  
SUR L'ACCES AUX MEDICAMENTS  
« PROMOUVOIR L'INNOVATION ET L'ACCES AUX TECHNOLOGIES  
DE LA SANTE »  
Novembre 2016**

Malgré d'immenses progrès scientifiques, tous les pays, des plus pauvres aux plus prospères, font face à des défis tenant au coût de nombreux médicaments et au manque d'accès aux diagnostics, aux appareils médicaux et aux vaccins. Étant donné que la hausse des coûts des technologies de la santé peut entraîner la chute dans la pauvreté, nous avons le devoir partagé de trouver des solutions qui garantiront l'accès universel à ces nouveaux moyens.

Peu de temps après que les États Membres eurent adopté le Programme de développement durable à l'horizon 2030, j'ai nommé un Groupe de haut niveau indépendant sur l'accès aux médicaments et l'ai chargé de « recommander des solutions permettant de concilier les droits des fabricants, le respect du droit international des droits de l'homme et des règles commerciales et les impératifs de santé publique » dans le contexte des technologies de la santé.

Au terme d'une vaste enquête très fouillée, le Groupe a remis en septembre 2016 un rapport porteur d'un message simple et pourtant puissant : aucun individu ne devrait avoir à souffrir du simple fait que, faute de moyens, il n'a pas accès aux médicaments, aux diagnostics, aux vaccins et aux appareils médicaux. Le rapport contient des recommandations adressées aux gouvernements, aux organisations internationales, à l'industrie, à la société civile et autres parties prenantes. Il met en lumière les relations entre droits de propriété intellectuelle, accès aux technologies de la santé, mesures incitatives pour la recherche-développement et possibilités de renforcer la gouvernance, l'obligation de responsabilité et la transparence. Il nous rappelle aussi sans ambiguïté que notre devoir ne consiste pas seulement à respecter le droit qu'a toute personne de jouir du meilleur état de santé possible, mais que nous devons le protéger et le réaliser.

Je remercie le Groupe de haut niveau d'avoir produit à point nommé cet important rapport. Je tiens à féliciter ses Coprésidents, M<sup>me</sup> Ruth Dreifuss, ancienne Présidente de la Confédération Suisse, et M. Festus Gontebanye Mogae, ancien Président de la République du Botswana, d'avoir mené cette mission à bonne fin. J'aimerais aussi saluer les importantes contributions du Groupe consultatif d'experts présidé par le juge Michael Kirby (Australie). Mes remerciements s'adressent aussi au secrétariat du Groupe de haut niveau, piloté par le Programme des Nations Unies pour le développement en étroite collaboration avec le Programme commun des Nations Unies sur le VIH/sida. J'ai appris avec tristesse récemment le décès prématuré d'un membre du secrétariat du Groupe, M<sup>me</sup> Katie Kirk. Je présente mes condoléances à sa famille et à ses collègues.

Je me félicite des conclusions de ce rapport de consensus et des observations individuelles des membres du Groupe, qui marquent un jalon dans le dialogue que nous avons engagé et dans notre quête de solutions durables. J'encourage tous les acteurs à lire ce document et les recommandations qu'il contient, à la lumière des accords internationaux en vigueur et des

publications sur cette importante question. À ce propos, je les invite aussi à fixer le cap dans les instances appropriées pour que toute personne qui en a besoin ait accès aux médicaments et aux technologies de la santé, et cela où qu'elle se trouve. Cette démarche représentera un pas gigantesque vers la réalisation du droit de jouir du meilleur état de santé possible ainsi que de l'Objectif 3 du développement durable, à savoir assurer à chacun une existence saine et promouvoir le bien-être de tous, à tous les âges et partout dans le monde.